

BRÈVES ÉCONOMIQUES

DU PROCHE-ORIENT

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉРАН, TEL-AVIV)

N° 09 – du 23 février au 2 mars 2023

ZOOM SUR : LIBAN – LES MÉTAMORPHOSES DU SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire libanais est l'une des causes et l'une des principales victimes de la crise économique et financière que vit le pays depuis 2019. Après la guerre civile, le secteur bancaire avait connu un développement excessif par rapport à la taille de l'économie, avec un bilan des banques commerciales représentant environ 5 fois le PIB libanais et une forte dollarisation (bilans à 70% dollarisés). Les banques, trop exposées aux risques publics et dépendantes des liquidités en devises étrangères, ont perdu la confiance des agents en leur solvabilité, entraînant un blocage des retraits en devises et une restriction des activités des banques. La livre libanaise a depuis perdu 98% de sa valeur, et connaît une grande volatilité sur le marché parallèle. Les dysfonctionnements du système bancaire se sont traduits par le développement d'une *cash economy*, alimentée par une création monétaire très importante. Le contexte a aussi favorisé la dollarisation progressive de l'économie, dans laquelle on estime que 70 à 80% des opérations et des transactions seraient aujourd'hui effectuées en dollars.

Dans ce contexte de paralysie des banques, le pays continue de fonctionner via un abondement et des transferts en devises. Depuis 2019, ces transferts sont opérés principalement de sociétés qui se seraient vues accorder des licences de la part de la Banque du Liban (BDL) pour effectuer des transferts et des opérations de change avec l'étranger. Deux d'entre elles occupent notamment une place prépondérante en matière de parts de marché : OMT, et BOB (structure appartenant à la Bank of Beirut). Le modèle économique des sociétés de transfert et de change est fondé sur une politique de commissions importantes et de frais de change, mais la rentabilité de leurs activités est difficile à objectiver. Par ailleurs, un système de fixation journalière du taux de change parallèle s'est mis en place de manière opaque et partiellement décentralisée.

Les grandes sociétés de change et de transfert profitent de la paralysie et de la mise à l'arrêt de l'activité des banques pour élargir leurs activités et diversifier leurs offres de services, en tant que plateforme de paiement pour des services publics (immatriculation de véhicules, enregistrements au cadastre) ou comme moyen de paiement de factures (télécoms ou eau). **Cette substitution au système bancaire est néanmoins partielle et ne peut, à ce stade, le remplacer.** Légalement, d'une part, la BDL a toujours refusé d'octroyer à ces structures des licences bancaires, se limitant à octroyer des licences d'opération sur le marché des changes. Techniquement, d'autre part, plusieurs services proposés par les grandes sociétés de change et de transferts doivent être adossés à des banques, notamment en ce qui concerne des services de paiement ou des services de dépôts à vue.

D'un point de vue économique et dans une perspective de moyen et de long-terme, **les sociétés de change ou de transferts peuvent constituer des moyens de paiement alternatifs, mais ne peuvent assurer un rôle de financement de l'économie nécessaire à un redémarrage de l'activité et de la croissance.** Elles ne peuvent ainsi pas être le vecteur de la transformation de l'épargne en investissements nécessaire de moyen et long terme. Par nature, ces organismes ne peuvent pas non plus devenir des structures de réserves de valeurs ou de dépôts.

Service Économique Régional de Beyrouth

LE CHIFFRE À RETENIR

70-80%

PART ESTIMÉE DES OPÉRATIONS ET
TRANSACTIONS EFFECTUÉES EN USD



RÉGION

MISE EN ŒUVRE DU PARTENARIAT INDUSTRIEL ENTRE LES E.A.U, LA JORDANIE, BAHREÏN ET L'ÉGYPTE.

Dans le cadre du partenariat industriel quadripartite (Bahreïn, Égypte, Émirats Arabes Unis, Jordanie), une 3^{ème} réunion a eu lieu à Amman le 26 février. 12 accords ont été signés entre les pays pour un montant excédant 2 Mds USD dans les domaines de l'agriculture, des médicaments, des minéraux, de la pétrochimie et des véhicules électriques. Pour rappel, ces projets s'inscrivent dans le cadre du partenariat industriel régional annoncé mi-2022. Cette initiative, qui vise à allouer des financements vers des projets industriels majeurs dans les quatre pays, mise sur des investissements à hauteur de 10 Mds USD du Fonds souverain émirien ADQ.

ÉGYPTE

1. HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS.

En réponse à la hausse des prix du pétrole, le gouvernement égyptien a finalement décidé d'augmenter les prix du carburant. Le comité de fixation des prix des carburants a acté l'augmentation des prix de l'octane 95 de 7 % à 11,5 EGP; celui de l'octane 92 de 10,8 % à 9,25 EGP; et celui de l'octane 80 de 9,4 % à 8,75 EGP. Le prix du diesel reste quant à lui inchangé à 7,25 EGP par litre. Le prix du mazout a également augmenté de 20 % pour toutes les industries à 6 000 EGP la tonne, hors industries agro-alimentaires et électriques pour lesquelles le prix reste fixé à 4 200 EGP. Cette hausse était attendue dans le cadre du nouveau programme de réformes soutenu par le FMI (facilité élargie de crédit mise en place le 16 décembre dernier pour un montant de 3 Mds USD et une durée de 46 mois).

2. HAUSSE DU DÉFICIT PUBLIC ET DE LA DETTE PUBLIQUE.

Le Ministère des Finances a revu à la hausse ses prévisions de déficit public à 6,8 % du PIB, à comparer à 6,1 % lors de l'adoption de la loi de finances 2022/23 et à 6,1 % en 2021/22. Il estime également que le niveau de la dette publique atteindra 93 % du PIB sur l'exercice en cours, contre 84 % lors de l'adoption de la loi de finance et 8,7 % du PIB à la fin de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par l'impact de la forte dépréciation de l'EGP et la hausse des coûts

de l'endettement public (taux de 18 % en moyenne pour les financements à court terme et à moyen-long terme - T-Bills et T-Bonds – contre un taux de 14,5 % prévus lors de l'élaboration du budget).

3. LÉGÈRE BAISSSE DU TAUX DE CHÔMAGE ET HAUSSE DU TAUX DE PARTICIPATION AU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2022.

L'agence gouvernementale de statistiques publiques CAPMAS a annoncé une baisse du taux de chômage de 0,2 % entre le 3^{ème} et le 4^{ème} trimestre 2022 qui passe de 7,4 % à 7,2 % de la population active tandis que le taux de participation a augmenté de 0,3 %, passant de 30,264 à 30,344 millions d'individus.

4. VISITE DU PREMIER MINISTRE ÉGYPTIEN AU QATAR.

Une délégation ministérielle, menée par le Premier Ministre égyptien Moustafa Madbouli, s'est rendue au Qatar le 26 février. Plusieurs accords ont été annoncés lors de cette séquence. L'Égypte et le Qatar ont signé un accord de non double imposition couvrant les gains en capital, revenus, bénéfiques des sociétés, et les dividendes tandis que la Ministre égyptienne de la Planification Hala El Said a annoncé que des travaux sont en cours pour établir un fonds d'investissement conjoint égypto-qatarien. Le Ministère égyptien de la Santé a signé trois protocoles d'accord avec trois conglomerats qatariens afin d'étudier les possibilités d'exploiter ou de développer des établissements de santé en Égypte. Pour rappel, le Qatar, à travers son fonds souverain QIA, a promis 5 Mds USD d'investissements afin de soutenir l'Égypte qui fait face à des difficultés macroéconomiques. QIA a depuis plusieurs mois affiché son intérêt pour acheter des parts dans l'opérateur téléphonique Vodafone Egypt ainsi que dans deux opérateurs de terminaux à conteneurs détenus par l'État égyptien. Le groupe qatarien Al Kuwari serait quant à lui intéressé pour acquérir l'hôtel Ramses Hilton du Caire. Ces opérations ne se sont toutefois pas encore matérialisées à ce stade.

IRAK

1. HYDROCARBURES : SIGNATURE DE 6 CONTRATS D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION

Le Ministère du Pétrole irakien a annoncé le 21 février la signature de six contrats d'exploration et d'exploitation de champs gaziers et pétroliers aux sociétés Crescent Petroleum (Émirats Arabes Unis),



Geo-Jade Petroleum (Chine) et United Energy Group (Hong Kong). Les champs leur avaient été attribués dès 2018, mais un contentieux entre la commission parlementaire de déontologie et le gouvernement avaient retardé la signature des contrats. Crescent Petroleum sera en charge de l'exploitation de trois champs (deux à Diyala, un à Bassora/Muthana), la société Geo-Jade Petroleum de l'exploitation d'un champ (à Maysan) et de l'exploration d'un autre (à Diyala); United Energy Group (Hong Kong) sera en charge de l'exploration d'un champ à Bassora. Le développement de ces champs, très riches en gaz, pourront aider l'Irak à atteindre une autosuffisance énergétique – malgré ses réserves importantes (12^{ème} mondiales), le pays importe la majorité de son gaz.

2. INFLATION DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE

D'après les chiffres publiés le 22 février par la Banque Mondiale, l'inflation dans le secteur alimentaire a atteint 6,5% en Irak en 2022, alors que la moyenne mondiale est de 5%. Plusieurs facteurs pourraient expliquer ce chiffre, notamment l'impact direct de la guerre en Ukraine (l'Irak importe un tiers de son huile alimentaire depuis l'Ukraine), l'augmentation des prix sur les marchés mondiaux et les mauvaises récoltes de la saison 2020/2021 en raison de faibles précipitations. L'inflation alimentaire pourrait s'aggraver en raison de la dégradation du taux de change entre le dinar irakien et le dollar qui renchérissent les biens alimentaires importés, majoritaires dans le pays.

3. ACCORD BUDGÉTAIRE ENTRE L'ÉTAT FÉDÉRAL ET LA RÉGION AUTONOME DU KURDISTAN IRAKIEN.

Le gouvernement fédéral et le gouvernement régional du Kurdistan ont annoncé, mardi 28 février, être parvenus à un accord concernant la part du budget attribuée à la région autonome du Kurdistan, laquelle s'élèvera à 12,7% du budget total pour 2023. Cet accord pourrait ouvrir la voie à une transmission du projet de loi de finances pour 2023 au Parlement, attendue depuis la fin de l'année 2022. Une fois le projet de loi transmis, l'approbation devrait, d'après les députés, prendre entre 4 et 6 semaines.

IRAN

1. RÉFORME DES MARCHÉS DES CHANGES.

Alors que la parité sur le marché parallèle a atteint un nouveau plus haut historique à 600 000 IRR pour

1 \$ le 26 février, le Gouverneur de la Banque Centrale a pris un train de mesures visant à rationaliser l'organisation des marchés des changes et améliorer l'offre de devises. Outre la création d'un S.I. unifié pour la gestion des marchés des changes et de l'or (« Nakhoda », « Capitaine »), les cibles de rapatriement des devises pour les sociétés exportatrices passeraient de 80% à 100%, et les sociétés non-pétrolières seraient autorisées à revendre une partie de leurs recettes sur le marché de détail officiel (ICE) en vue de corriger une offre structurellement insuffisante sur ce segment. D'après la Banque Centrale, 2 Mds \$ auraient été offerts sur le marché ICE et 1,47 Mds\$ vendus lors de la première semaine d'exploitation du système *Nakhoda*, soit le double du volume offert et vendu sur le marché de gros (NIMA) sur la période.

2. MESURES EN FAVEUR DES BOURSES DE VALEURS.

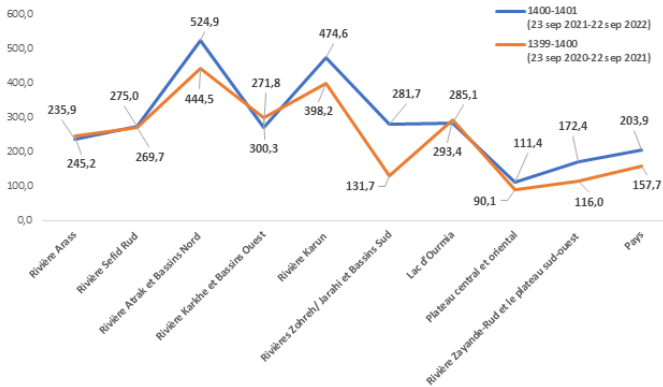
Deux décisions récentes respectivement prises par la Banque Centrale et le Madjles devraient favoriser la croissance des bourses de valeur. D'une part, la Banque Centrale a autorisé les sociétés cotées à céder les recettes d'exportation qu'elles sont tenues de rapatrier à une parité supérieure à celle en vigueur sur le marché de gros (NIMA). D'autre part, un amendement au projet de loi de finances 2023/2024 en discussion au Madjles prévoit une réduction du taux d'imposition sur les bénéfices de 7 points, de 25% à 18%, pour les sociétés cotées sur une bourse de valeur. Dans le sillage de ces annonces, l'indice principal du Tehran Stock Exchange, récemment déprimé, a progressé de 1,6% mardi 28 février, avec de fortes hausses pour les titres des sociétés exportatrices Gol-e Gohar (+17,9%).

3. TRANSFERT DE 300 M M³ D'EAU PAR AN POUR LE LAC D'OROUMIEH.

Dans le cadre de la restauration du lac d'Oroumieh, dont la superficie aurait diminué de 54% entre 2000 et 2010, la première phase du projet de transfert d'eau depuis le réservoir de Kani-Sib et la rivière Zab (Godar-Chai) vers le lac d'Oroumieh aurait été réalisée, permettant le transfert de 300 M M³/an d'eau vers le lac. À terme, le projet doit permettre d'abonder le lac à hauteur de 600 M M³/an d'eau via 35,7 Km de tunnels et 11 Km de canaux à ciel ouverts. Pour mémoire, le volume d'eau disponible à la mi-septembre 2022 aurait été ramené de 2,82 à 1,39 Mds M³ (-51,1% en g.a). Selon le Département de l'environnement de l'Azerbaïdjan occidental, 3,4



Mds M³/an correspondent aux besoins en eau pour maintenir la superficie actuelle du lac.



ISRAËL

1. VERS DES EXPORTATIONS DE GNL ISRAËLIEN ?

Chevron et les partenaires d'exploitation du champ gazier de Léviathan (23 000 Mds pieds/cube) ont fait un pas décisif vers la construction d'une plateforme flottante de liquéfaction qui permettra de faire passer la production de 1,2 à 2,1 milliards de pied cube/jour. Cette plateforme serait la plus importante au monde car sa capacité atteindrait 4,6 M de tonne de GNL par an. Un budget initial de 96,4 M USD a été alloué aux études de cette plateforme (*Front End Engineering Design*). La demande mondiale de GNL à la suite du boycottage du gaz russe par certains pays justifierait cette décision.

2. OMAN OUVRE SON ESPACE AÉRIEN AVEC ISRAËL.

Comme l'Arabie Saoudite il y a quelques mois, Oman a autorisé la traversée de son espace aérien pour les vols à destination et en provenance d'Israël. Le principal avantage de cette ouverture est de raccourcir certaines liaisons avec l'Extrême Orient ou l'Inde.

3. FITCH RÉAFFIRME LA NOTATION SOUVERAINE (A+) MAIS ÉMET DES RÉSERVES SUR L'IMPACT DU PROJET DE RÉFORME JUDICIAIRE.

L'agence de notation Fitch a confirmé sa note de A+ avec perspectives stables pour Israël. La note A+ est justifiée par « une économie diversifiée, résiliente et à haute valeur ajoutée, des finances extérieures solides, un bon ratio dette publique/PIB malgré des risques sécuritaires élevés et une instabilité gouvernementale ». Fitch a par ailleurs averti que « le

projet de réforme judiciaire » (qui vise à amoindrir le contre-pouvoir institutionnel de la cour suprême) et les atteintes à l'indépendance de la banque centrale pourraient, à terme, entamer le crédit d'Israël.

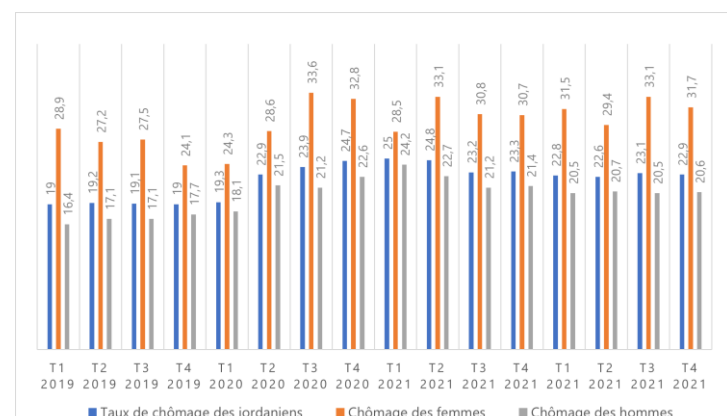
4. ARTELIA ET SYSTRA PARMIS LES CANDIDATS DU FUTUR MÉTRO DE TEL AVIV.

Sept consortiums viennent de soumettre leurs offres à NTA *Metropolitan Mass Transit System Ltd.* (NTA) pour la planification et la gestion (*line management*) des trois lignes du métro du grand Tel Aviv. Deux entreprises françaises d'ingénierie figurent sur cette liste, **Artelia** (en partenariat avec la société israélienne INPROJECT Measurement & Engineering) et **Systra** (avec Waxman Govrin Geva Engineering).

JORDANIE

1. LÉGÈRE BAISSÉ DU CHÔMAGE AU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2022.

Selon le Département des Statistiques (DoS), le taux de chômage a diminué de 0,4 pp au 4^{ème} trimestre 2022 par rapport au 4^{ème} trimestre 2021 et de -0,2pp par rapport au 3^{ème} trimestre 2022, pour atteindre 22,9 %. Le chômage des hommes a augmenté de 0,1 pp par rapport au 3^{ème} trimestre 2022 pour atteindre 20,6 % au 4^{ème} trimestre 2022 alors que le chômage des femmes a diminué de 1,4 pp et s'élève à 31,7 %. Le chômage des jeunes (15-24 ans) reste très élevé et s'établit à 47,2 % (43,7 % chez les hommes et 61,9 % chez les femmes). Au niveau des gouvernorats, Mafraq a enregistré le taux de chômage le plus élevé (27 %), tandis qu'Amman a enregistré le taux le plus bas (21 %). La participation au marché du travail reste très faible et est évaluée à 33,7 % (53,6 % chez les hommes et 14 % chez les femmes) contre 33,5 % au même trimestre de 2021.





2. HAUSSE DU DÉFICIT COMMERCIAL EN 2022.

Selon le DoS, le déficit commercial a augmenté de +22,4 % en 2022 par rapport à 2021 pour atteindre 10,6 Mds JOD (14,9 Mds USD). Cette augmentation résulte d'une hausse des importations de +26,7 % dont la valeur a atteint 19,4 Mds JOD (27,3 Mds USD) en 2022 due aux produits pétroliers (18 % des importations, +47,2 %), aux bijoux et pierres précieuses (8,8 % des importations, +71,4 %), aux véhicules et machines mais aussi aux céréales. Quant aux exportations, elles ont augmenté de +32,3 % pour atteindre 8,8 Mds JOD (12,4 Mds USD) en 2022, tirées par les vêtements (19,2 % des exportations nationales, +21,6 %), les engrais (13,5 % des exportations nationales, +25,2 %), la potasse brute (13,1 % des exportations nationales, +105,6 %) et le phosphate brut (9,4 % des exportations nationales, +101,5 %).

3. BAISSÉ DU PRIX DU DIESEL.

Le comité de fixation des prix des carburants a décidé, le 28 février, de réduire le prix du diesel pour le mois de mars de 1 centime de JOD par rapport au mois de février. Le prix du diesel passe alors de 0,82 JOD (1,16 USD) à 0,81 JOD (1,14 USD). Le prix des autres carburants reste inchangé.

LIBAN

1. MODIFICATION DU TAUX DE CHANGE APPLIQUÉ AUX DROITS DE DOUANE.

Le taux de change utilisé pour convertir en livres le montant des droits de douanes (calculé à partir des prix des marchandises en dollars) est passé le 1^{er} mars de 15 000 LBP/USD (taux en vigueur depuis décembre 2022) à 45 000 LBP/USD. Cette décision devrait entraîner une augmentation mécanique des recettes de l'État libanais, ce qui pourrait ouvrir la voie à une hausse des salaires en livres libanaises des fonctionnaires et une amélioration des services publics. Néanmoins, cette décision implique la création d'un taux de change supplémentaire, s'ajoutant aux trois déjà existants : (i) le taux « officiel » (15 000 LBP/USD), (ii) le taux de la plateforme « Sayrafa » (70 000 LBP/USD au 3 mars), et (iii) le taux du marché parallèle (80 000 LBP/USD au 3 mars). Selon le Ministre des Finances, l'adoption soudaine et inattendue de ce nouveau taux de change vise à limiter les effets d'anticipation tels que

le stockage et le trafic accru avec la Syrie, qui ont été observés l'année dernière.

2. LA BANQUE DU LIBAN RÉHAUSSE LE TAUX DE CHANGE SAYRAFA.

Alors que la livre avait atteint 90 000 LBP/USD le 1^{er} mars sur le marché parallèle, la Banque du Liban (BdL) a relevé soudainement le taux de change de la plateforme « Sayrafa », de 45 500 LBP/USD à 70 000 LBP/USD. Cette décision a eu un effet immédiat sur le taux de change parallèle, qui a été ramené à 80 000 LBP/USD le 2 mars. La BdL a dans un même temps annoncé que tous les particuliers et les entreprises (à l'exception de celles qui importent du carburant) seront autorisés à convertir leurs livres contre des dollars auprès des banques à ce nouveau taux. Les plafonds ont théoriquement été fixés à 1 Md LBP pour les particuliers et à 10 Mds LBP pour les entreprises, sans précision sur la fréquence de conversion. Une décision similaire avait été prise dans le courant du mois de décembre, mais n'avait duré que quelques jours, en raison d'un décaissement trop rapide des réserves en devises de la BdL, suite à l'afflux trop important de clients.

3. DOLLARISATION PARTIELLE DES PRIX DANS LES COMMERCES.

Les commerces de détail ont été autorisés le 1^{er} mars à afficher leurs prix en dollars. Cette décision, déjà appliquée dans le secteur touristique (restaurants, hôtels), répond à une demande des distributeurs visant à faciliter la tarification des produits dans un contexte de forte fluctuation du taux de change. Les prix des produits importés ou facturés en dollars par les fournisseurs seront affichés en dollars, tandis que ceux produits localement ou facturés en livres, comme les cigarettes, le pain ou les fruits et légumes, resteront affichés en livres. Les clients pourront continuer de régler leurs dépenses en livre, à un taux de change toutefois déterminé de manière discrétionnaire par chaque commerce. Cette décision illustre la tendance de fond de dollarisation de l'économie libanaise, qui pourrait s'étendre progressivement à d'autres secteurs (notamment les stations-service).



SYRIE

1. HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS DE BASE DANS LES ZONES CONTRÔLÉES PAR LE RÉGIME.

Les zones contrôlées par le gouvernement syrien ont connu une hausse de 30% des prix des produits essentiels (dont les denrées alimentaires) depuis le séisme du 6 février. Si les prix des produits de base augmentent progressivement depuis le début du conflit, la hausse particulièrement élevée des dernières semaines s'ajoute aux dégâts humains et matériels du séisme (8,8 millions de personnes touchées, dont 6000 morts et 11000 blessés), à la détérioration des conditions de vie et à la crise économique aigue.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTEUR : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

CRÉDITS PHOTO : ©SER BEYROUTH